

La recherche publique ne doit plus servir à détruire la planète

La prochaine loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR) inquiète la communauté scientifique, qui y voit une menace majeure pour les métiers de la recherche. Nous sommes également un certain nombre à voir dans les [rapports préparatoires](#) à cette loi une attaque supplémentaire contre la stabilité des existences et de la Terre. Ils ne donnent d'autre objectif à la recherche que de « rattraper le retard » et subordonnent sa « déontologie » aux opportunités de marché.

Il nous semble que, dans ce cadre, [le seul appel à des moyens financiers supplémentaires](#) risque fort de nourrir (encore et toujours ?) des applications problématiques des sciences. Nous appelons au contraire à clarifier le rôle de la recherche face à la destruction généralisée de la planète, pour la mettre au service des alternatives écologiques et démocratiques.

La LPPR promet de poursuivre la destruction des collectifs et des milieux naturels

Nous voyons s'accélérer l'artificialisation des sols, l'épuisement des ressources, le dérèglement climatique, l'effondrement de la biodiversité et des écosystèmes. Nous en documentons, depuis nos diverses disciplines, les causes et l'étendue – croissante, quoi que laissent entendre les discours lénifiants.

Et nous voyons, désabusés, que [ces causes \(culturelles, économiques et politiques\)](#) sont encouragées dans les rapports préparatoires à la future loi : la compétitivité, la performance, la flexibilité, l'hypermobilité, la surenchère technologique et des sciences mises au service de la croissance du PIB. Aucun de ces rapports ne dit ce qui pourrait empêcher ces dispositifs, moteurs du désastre, de l'approfondir, encore moins comment ils pourraient le résoudre.

Pour ne prendre qu'un exemple, le troisième rapport (p. 6) donne comme modèles à suivre ces entreprises nourries de « *découvertes scientifiques et technologiques issues de la recherche publique* », devenues leaders de l'économie mondiale : « *Airbnb, Amazon, Facebook, Google, SpaceX, Tesla, Uber [...] Huawei, Baidu, Alibaba, Tencent* ». Voilà à quoi devrait contribuer la recherche française... Est-il utile de préciser que ces entreprises, dont certaines se sont construites par l'emploi précaire tout en contribuant au dumping fiscal, sont également parmi les plus destructrices de la planète ? Peu après (p.7), le rapport recommande d'« *augmenter significativement l'impact économique, sociétal et environnemental [...] des découvertes scientifiques et technologiques* » – augmenter « l'impact environnemental » de la recherche : la formule, maladroite, sonne comme un lapsus révélateur. Rien, dans les propositions, ne permet d'éviter un « impact » négatif.

Construire un horizon commun, écologique et citoyen

Ces rapports organisent une recherche inefficace à résoudre la question environnementale, sans indiquer d'horizon commun qui pourrait justifier leurs préceptes : la performance, la compétition, la croissance sont des moyens, faut-il le rappeler, [mais quel est le but ?](#)

[Une tribune](#) et diverses réactions dans nos campus nous disent les difficultés de certains étudiants à se projeter dans la mobilisation pour les retraites car elle engage un long terme compromis par une planète qui brûle dès à présent. La mobilisation contre la LPPR leur paraît, elle, trop éloignée de ces mêmes enjeux environnementaux – ou de questions sociales vives, comme l'essor incontrôlé des nouvelles technologies ou de l'intelligence artificielle.

Mais un mouvement social est justement l'occasion de créer du collectif et de construire un horizon commun pour résister à l'atomisation produite par la compétition. Ce ciment collectif,

nous le voyons dans la préservation de l'habitabilité de la Terre et de la diversité biologique – de l'échelle planétaire à celle de nos territoires quotidiens.

Partant de là, quel devrait être le rôle des scientifiques ? Les sciences ne sont aucunement vertueuses par essence. Si elles ont joué un rôle majeur d'alerte et de compréhension des processus sociaux, physiques et biologiques qui ont conduit au désastre, elles ont, en même temps, [activement contribué à ce même désastre](#).

Une loi qui les mettrait prioritairement au service de la « puissance industrielle et économique de la France » (premier rapport, p. 2) fait primer des tendances qui vont à l'encontre de l'immense défi écologique. Pour y répondre, les [« conventions de citoyens »](#) pourraient être une manière démocratique de penser, en commun, le rôle de la recherche publique et d'éviter que les sciences ne soient placées en surplomb pour gouverner « l'urgence » écologique. Elles les mettraient au cœur du [nécessaire débat public](#) sur les possibles transitions et contribueraient à restaurer aussi du sens dans nos métiers.

En dialogue avec les territoires, les scientifiques de toutes les disciplines pourraient contribuer aux diagnostics et à l'imagination des solutions. Il peut paraître, par exemple, très difficile de définir les types d'organisations sociales et de technologies qui seraient compatibles avec l'habitabilité de la planète sur le long terme, tant sont complexes les interactions multiples et réciproques entre densité de population, système technique, extraction des ressources, énergie, organisation politique et sociale, évolution du climat, des sols et des écosystèmes, etc. Il est pourtant crucial d'apporter des [éléments de réponse](#) aux citoyens et citoyennes, qui comme nous, s'interrogent sur l'avenir. La réforme des retraites n'a par exemple absolument pas tenu compte de ces perspectives globales, alors que, pour l'environnement, il faudrait repenser l'organisation et la répartition du travail. Les sciences pourraient, modestement, apporter des données sociales, culturelles, écologiques et physiques utiles pour imaginer, comparer et expérimenter des solutions.

Une telle orientation écologique et citoyenne de la recherche demanderait davantage de personnels stables que de capital technologique et de précarité. Face à la lutte égoïste pour la survie (autrement appelée [« compétition pour l'excellence » par le PDG du CNRS](#)) et aux individualités « darwiniennes » qui raflent les ressources de tous pour un gain à court terme, elle mobiliserait, au contraire, des collectifs coopératifs. Ils font la fierté de la recherche française et seront essentiels pour construire les futures transitions écologiques. Aux « stars » internationales attirées à renforts d'argent public, à la compétition par projet dévoreuse de temps et d'énergie, elle privilégierait des chercheurs et chercheuses dont « l'excellence » serait d'être ancrés dans les territoires, de disposer de temps pour en comprendre les spécificités et participer à leurs débats, propices au partage de savoirs et d'expériences – et pourquoi pas, à la réduction de l'empreinte écologique de la recherche.

Devant l'ampleur des enjeux écologiques et démocratiques, le gouvernement doit reconsidérer en profondeur le cadrage de la recherche à l'aune du plus grand enjeu contemporain : la destruction en cours d'une planète compatible avec la vie humaine. Cela suppose l'abandon des faux-semblants, de cette novlangue « verte » qui alimente la défiance envers la parole publique. Cela suppose une réelle « rupture » – non pas dans une perspective de « conquête » des marchés qui épuisera un peu plus la Terre, mais de ce qui serait une réelle transformation démocratique, écologique et sociale permettant, enfin, d'établir une relation apaisée avec le Vivant.

Ce texte a été rédigé dans le cadre des Ateliers d'écologie politique francilien, de Toulouse et de Dijon, par Steve Hagimont (enseignant-chercheur en histoire, UVSQ Paris-Saclay), Jeanne Gherardi (enseignante-chercheuse climat et environnement, CNRS et UVSQ Paris-Saclay), André Estevez-Torres (chercheur en physique et chimie, CNRS et Sorbonne Université), Soline Schweisguth (étudiante en histoire de la Chine, ENS Paris-Saclay, EHESS), Pacôme Delva (enseignant-chercheur en physique, Observatoire de Paris-PSL et Sorbonne Université), Pablo de Oliveira Castro (enseignant-chercheur en informatique, UVSQ), Jean-Baptiste Fressoz (chercheur en histoire, CNRS EHESS), Maximilien Chaumon (ingénieur de recherche, Institut du Cerveau et de la Moelle épinière, Paris), Anne-Claude Ambroise-Rendu (enseignante-chercheuse en histoire, UVSQ Paris-Saclay), Vincent Gay (enseignant-chercheur en sociologie, Université de Paris-Diderot), Guillaume Carbou (enseignant-chercheur en sciences du langage, Université de Bordeaux), Laure Teulières (enseignante-chercheuse en histoire, Université de Toulouse II), Julian Carrey (maître de conférences en physique, CNRS et INSA Toulouse), Hervé Philippe (chercheur en génomique évolutive et bio-informatique, CNRS et Université de Toulouse III), Sébastien Rozeaux (enseignant-chercheur en histoire, Université de Toulouse II), Jean-Michel Hupé (chercheur en écologie politique, CNRS et Université de Toulouse III), Laurence Giavarini (enseignante-chercheuse en lettres, université de Bourgogne), François Jarrige (enseignant-chercheur en histoire, université de Bourgogne), Jean-Louis Tornatore (enseignant-chercheur en anthropologie, université de Bourgogne), Florence Maraninchi (chercheuse en informatique, INP université de Grenoble-Alpes), Vanessa LEA (chercheuse en archéologie et écologie, CNRS Toulouse), Frédéric Boone (chercheur en astronomie, CNRS et Observatoire Midi-Pyrénées), Adeline Grand-Clément (enseignante-chercheuse en histoire, Université de Toulouse II), Florian Simatos (enseignant-chercheur en mathématiques, ISAE Toulouse), Kévin Jean (enseignant-chercheur en épidémiologie, Conservatoire national des arts et métiers), Mickael Coriat (chercheur en astrophysique, CNRS et Observatoire Midi-Pyrénées), Marc Deconchat (chercheur en écologie des paysages, INRAE Toulouse), Floriane Clément (chercheuse en géographie sociale, INRAE Toulouse), Julien Delord (enseignant-chercheur indépendant), Camille Dumat, (enseignante-chercheuse en Sciences du Sol, INP-ENSAT Toulouse), Gaël Plumecocq (chercheur en économie, INRAE Toulouse), Stéphane Faure (chercheur en physique, INSA Toulouse), Clélia Sirami (chercheuse en écologie, INRAE Toulouse), Philippe Burger (ingénieur en expérimentation agronomique, INRAE Toulouse), Nathalie Girard (chercheuse en sciences de gestion, INRAE Toulouse), Etienne-Pascal Journet (chercheur en agronomie, CNRS et INRAE Toulouse), Christine Hervé (chercheuse en biologie, CNRS/INRAE Toulouse), Gérald Salin (ingénieur en informatique, INRAE Toulouse), Aude Vialatte (chercheuse en agroécologie, INRAE Toulouse), Vincent Gerbaud (chercheur en thermodynamique, CNRS et INP Toulouse), Marielle Poussou-Plesse (enseignante-chercheuse en sociologie, université de Bourgogne), Stéphane Gacon (enseignant-chercheur en histoire, université de Bourgogne), Nathalie Joly (enseignante-chercheuse en sociologie, AgrosupDijon, INRAE), Lucie Dupré (chercheuse en anthropologie, AgrosupDijon, INRAE), Jean-Charles Sicard (ingénieur en bio-statistique et informatique au CIRAD, Montpellier), Claire Couly (docteure en ethnobiologie), Jean-Paul Malrieu (chercheur en chimie quantique, CNRS Toulouse).